



Fraude copie doc médicaux

Par **Sica**, le **14/09/2016** à **08:27**

Bonjour, rn nje voudrais savoir quelle peine encourue pour copie d'un tampon médical et fabrication et utilisation d'une ordonnance. rnFaux usage de faux ? Exercice illégal de la médecine? Amende ? Prison ? rnrnMerci

Par **BrunoDeprais**, le **14/09/2016** à **08:37**

BonjourrnUn peu de tout ça oui quand même, pour la prison ça va dépendre de votre pédigré. rnEnsuite de ce que vous êtes prescrit aussi, si ce sont des dérivés de morphine ça sera certainement plus grave. rnrnLorsqu'un ordonnancier est volé, toutes les pharmacies du département sont informées quasi instantanément par la préfecture.